

## E. Duchesne : « Une production en phase avec les attentes des consommateurs »

© 04/10/2019 |  Sophie Guyomard •  Terre-net Média

À Nanteuil-le-Haudouin dans l'Oise, Émeric Duchesne cherche à valoriser ses productions de qualité via des filières, une stratégie initiée par son père sur l'exploitation familiale. Il est notamment engagé dans la filière CRC (Culture raisonnée contrôlée) pour une partie de sa sole de blé et répond à un cahier des charges précis, en phase avec les attentes des autres acteurs de CRC (meuniers, transformateurs, industriels...) et des consommateurs.

*Cliquez sur le curseur pour lancer l'interview d'Émeric Duchesne.*

Installé depuis 2012 dans le secteur de Nanteuil-le-Haudouin (Oise), Émeric Duchesne travaille pour « produire des **cultures de qualité** et les valoriser en tant que tel ». Pour cela, il s'est notamment engagé dans des contrats de multiplication de semences de blé tendre et de lin oléagineux et travaille aussi en lien avec Mondelez et McDonalds pour le blé tendre. Une démarche insufflée par son père sur l'exploitation familiale.

Depuis quatre ans, l'agriculteur est également acteur de la filière **CRC (culture raisonnée contrôlée)** avec 25 ha de blé tendre dédiés chaque année via sa coopérative agricole locale Valfrance. « Depuis 1989, des producteurs s'engagent, dans cette filière, à produire autrement en garantissant des **céréales 100 % françaises**, cultivées selon de bonnes **pratiques favorables à la biodiversité** », explique Marc Bonnet, directeur de CRC.

### L'exploitation d'Émeric Duchesne en quelques mots

- SAU : 240 ha
- Assolement : 120 ha de blé tendre, 72 ha de betteraves sucrières, 36 ha de colza, 12 ha de lin oléagineux de semences et de vesce
- Types de sols : limons argileux et limons sableux pour les parcelles proches de la forêt d'Ermenonville
- Matériel en commun avec 5 autres exploitations agricoles du secteur (650 ha) : moissonneuse-batteuse, semoir à céréales, pulvérisateur...

« **Production de qualité, traçabilité et transparence** », tels sont les objectifs recherchés pour « **répondre aux besoins des consommateurs** », explique Émeric Duchesne. L'idée est de « montrer que **notre blé va plus loin que les standards** avec aucun insecticide de stockage autorisé, un taux de mycotoxines inférieur aux normes réglementaires, etc. » En contrepartie, les agriculteurs disposent d'un débouché assuré vers les meuniers, transformateurs et industriels de la filière et bénéficient d'une **prime** versée par l'organisme stockeur. « Le meunier verse 21 €/t de blé tendre à l'organisme stockeur et ce dernier reverse ensuite entre 11 et 16 €/t à l'agriculteur, selon différents critères », ajoute Marc Bonnet.

## « Un cahier des charges précis du semis jusqu'au stockage »

Pour pouvoir être certifiée CRC, l'exploitation doit répondre à pas moins de 189 points contrôlés par un organisme indépendant. L'exploitation doit tout d'abord être certifiée **HVE 2** (Haute valeur environnementale) : « c'est un pré-requis », commente Émeric Duchesne. Puis « l'itinéraire technique commence très tôt » : seules certaines **variétés** sont recommandées en fonction du terroir, mais aussi des besoins des autres acteurs de la filière (meuniers, transformateurs...) et des produits qui seront fabriqués. Le **choix de la parcelle** doit aussi répondre à des critères bien spécifiques : « elle doit être située à plus de 250 mètres des autoroutes et grandes voies de circulation, de décharges, des gros élevages hors sol... ». Sur son exploitation, Émeric Duchesne dispose, par exemple, d'une parcelle, « trop proche de l'autoroute A1 ». D'autres points sont demandés comme une analyse de terre effectuée tous les six ans ou la connaissance des deux cultures précédentes et le respect des rotations.

Pour la **protection des cultures** contre les différents bioagresseurs, il faut composer avec une liste d'intrants autorisée et une liste interdite dans le cahier des charges de la filière. « Il est alors important d'utiliser les différents moyens à notre disposition : **agronomiques, mécaniques** et en dernier recours, **chimiques** », ajoute l'agriculteur. L'utilisation d'outil d'aide à la décision (dès qu'il existe et qu'il est applicable) est également recommandée.

Et le cahier des charges ne s'arrête pas là. Le stockage du grain doit, lui aussi, répondre à des normes : comme précisé auparavant, « **aucun insecticide de stockage** n'est autorisé ». Émeric Duchesne a donc recours « à des moyens naturels et notamment la **ventilation par le froid** ». Les grains doivent également être stockés en cellule et non à plat, afin « d'éviter des détériorations du grain lors du chargement (fuites d'huile...) ».



(©CRC)

### Quelques chiffres sur la filière CRC pour la campagne 2018/2019

- 3 024 producteurs français
- 35 organismes de stockage et 122 silos

- 81 381 ha emblavés
- 550 000 tonnes de céréales récoltées (+ 45 % par rapport à la campagne précédente)
- Pour plus d'infos, rendez-vous sur le [site web de la filière CRC](#).

## Des pratiques en faveur de la biodiversité

Maintenir la **biodiversité** est un des objectifs de la filière CRC. Pour cela, plusieurs dispositions doivent être suivies comme l'amélioration des techniques agricoles en faveur de la faune sauvage, le maintien et l'amélioration des bordures de cours d'eau, mares et autres points d'eau ou l'implantation d'une **culture intermédiaire** après une culture CRC avant une culture de printemps, etc.

Concerné par l'**érosion des sols**, Émeric Duchesne va également au-delà du cahier des charges imposé. Il a implanté plus de 2,5 km de haies sur son exploitation. De plus, « c'est un formidable refuge pour les **auxiliaires de culture** notamment ». Il est aussi apiculteur avec huit ruches installées sur ses parcelles.

W

*Qd tes champs font le gîte et le couvert pour les abeilles du coin : dialogue entre agri et #happyculteurs ?? .... parlons des bonnes pratiques de l'agriculture raisonnée ! #ceuxquifont #agroecologie ? @valfrancecoop ? @FiliereCRC? ????*  
*@FloraSchmitlin? pic.twitter.com/1kOx46jkxX*

— Duchesne Emeric (@drimeric) August 25, 2019

W

*Récolte de ?? miel ! Merci mesdames abeilles ?? pour le boulot... pas contente de partager mais nous sommes partenaires ??*  
*#agridurable #happyculteur @FiliereCRC @FloraSchmitlin #luharmony @MDLZ @valfrancecoop #biodiversité #ceuxquifont*  
*pic.twitter.com/hkhvQK1I1T*

— Duchesne Emeric (@drimeric) September 6, 2019